

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 50
 · dont suppléés : 3

Membres représentés : 7

Votants : 57

Date de la convocation
24 janvier 2020

Secrétaire de séance :
 DESROUSSEAUX ERIC

L'An DEUX MILLE VINGT, le 30 janvier à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Hangest en Santerre, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT

Messieurs BARRE, DURAND, DESROUSSEAUX, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, M. DELANAUD (suppléant de M. DOUCHET), VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, M. DARCIS (suppléant de M. BERTRAND Jacques), GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. COTTARD de Mme MARSEILLE, M. SURHOMME de M. FRANCELLE, M. BARRE de M. AMARA, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme MAILLART de M. PALLIER, Mme HALL de Mme BLONDEL

● Absents :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, BINET, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, M. CLEMENT

● Excusé(e)s :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, BLONDEL
 Messieurs FRANCELLE, AMARA, PALLIER, VAN DE VELDE

OBJET : ZAC DU SANTERRE – VENTE DE TERRAIN

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, 1er Vice-Président de la CCALN

Vu l'avis de la commission Développement économique réunie le 27 janvier 2020,

Vu les différents échanges entre M. Tony LEFEBVRE, EURL CLT Carrosserie LEFEBVRE Tony, la CCALN et Mme Laurence RATAUX Agent développeur économique,

Vu le courrier daté du 21 janvier 2020 de M. Tony LEFEBVRE, portant intention d'achat d'un terrain sur la ZAC du Santerre,

Vu l'avis domanial n°2018-415V0527, fixant la valeur vénale des parcelles à commercialiser sur la ZAC du Santerre, à hauteur de 8 € HT/m²

M. Tony LEFEBVRE se porte acquéreur d'un terrain sur la ZAC D'HANGEST EN SANTERRE pour y assurer une activité de réparation, carrosserie, peinture, mécanique VL-PL.

Le projet porte essentiellement sur la construction d'un bâtiment de 1 470 m².

Les parcelles concernées : ZK 141 1641m² + ZK 143 1 359 m² + 9000 m² pris dans la ZK 140 et ZK 142 situées ZAC du Santerre Lieu-dit Le Petit Hangest (80134 Hangest en Santerre)

Le prix : 8 € HT / m²

La surface : 12 000 m²

Envoyé en préfecture le 03/02/2020
Reçu en préfecture le 03/02/2020
Affiché le 
ID : 080-200070969-20200130-2020_3001_18-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité (1 Abstention : M. DAIGNY) , le Conseil Communautaire :

- Décide d'entériner la vente des parcelles ci-dessus déterminées sur la ZAC du Santerre, au profit M. LEFEBVRE Tony, au prix de 8 € HT / m² (auquel s'ajoute la TVA en vigueur), soit 96 000 HT (115 200 TTC)
- Décide de confier les actes notariés liés à ce projet à Maître POINTIN, notaire à Hangest en Santerre,
- Autorise le Président à signer les actes notariés et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 30 janvier 2020
à HANGEST EN SANTERRE

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 03/02/2020

Affiché le ... 03/02/2020



EURL CLT Carrosserie Lefebvre Tony
ZI du Petit Hangest
80134 Hangest en Santerre

Mr Le Président de la Communauté de Communes
Communauté de Communes Avre Luce Noye
144, Rue du Cardinal Mercier
80110 Moreuil

Hangest en Santerre,
Le 21 Janvier 2020

Objet : Terrain

Monsieur,

Par la présente, je vous confirme mon intérêt pour le terrain de 12 000 m² pour la somme de 96 000€.

Je souhaite y implanter un bâtiment industriel de 60m de Long sur 24,5m de Large (Vue 3D ci-joint) pour y accueillir une Carrosserie Poids Lourds.

Pour le moment, il n'y a pas d'emplois envisagés puisque nous sommes déjà 10 salariés.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mr Tony LEFEBVRE.



COMMUNE D'HANGEST-EN-SANTERRE

Parcelles cadastrées section ZK n°s 68 et 138

ZAC du Santerre / lieudit : "Le chemin du Quesnel"

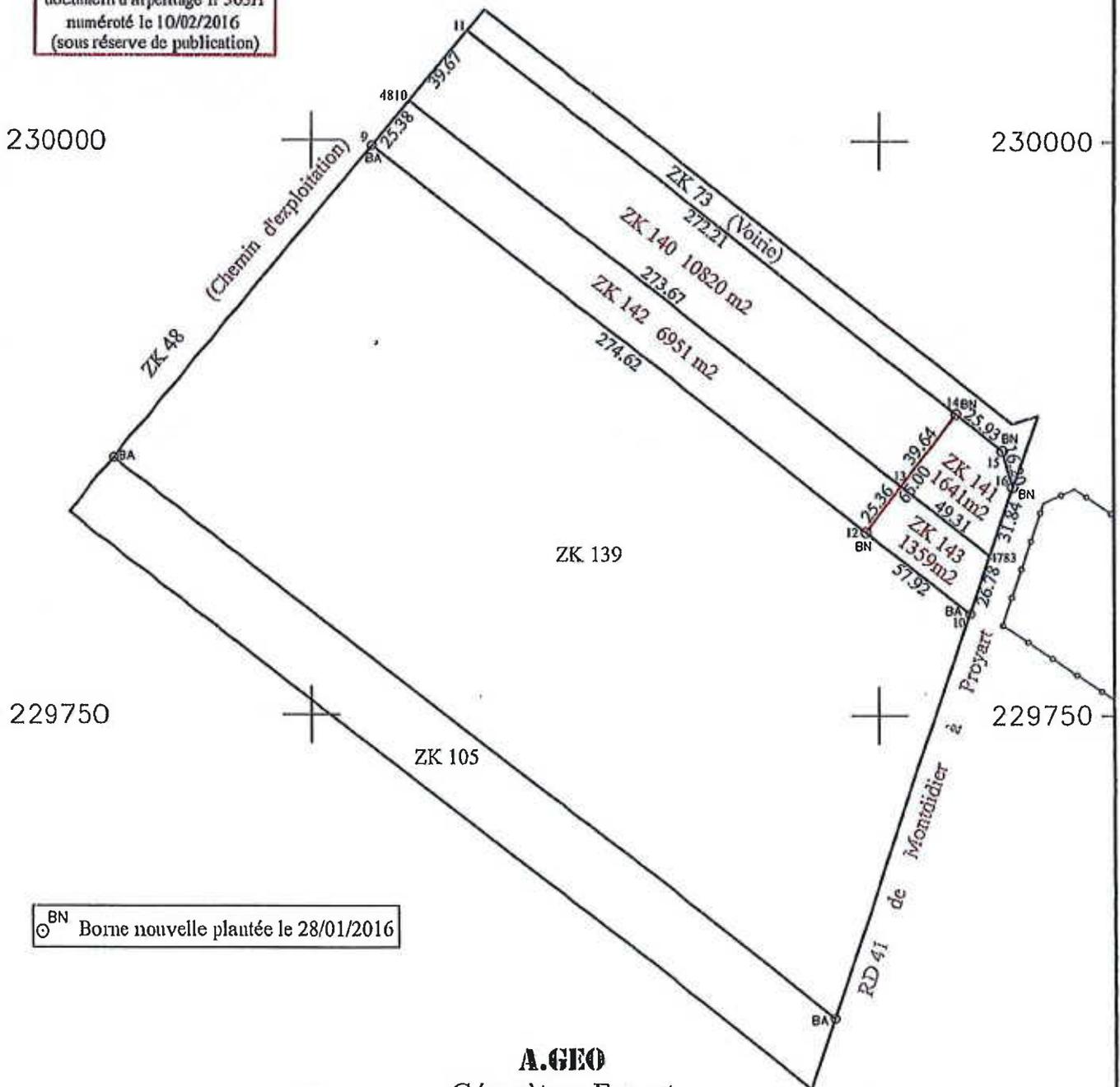
Propriété de la CCALM

PLAN DE DIVISION

ECHELLE : 1/2500



ZK 140 à 143: nouveaux numéros
document d'arpentage n°503H
numéroté le 10/02/2016
(sous réserve de publication)



A.GEO

Géomètres-Experts
3, rue Sellier BP 20061
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 78 08 73 Fax : 03 22 78 06 18

Dossier 16/016
10 Février 2016

COMMUNE D'HANGEST-EN-SANTERRE

Parcelles cadastrées section ZK n°s 68 et 138

ZAC du Santerre / lieudit : "Le chemin du Quesnel"

Propriété de la CCALM

PLAN DE DIVISION

ECHELLE : 1/2500

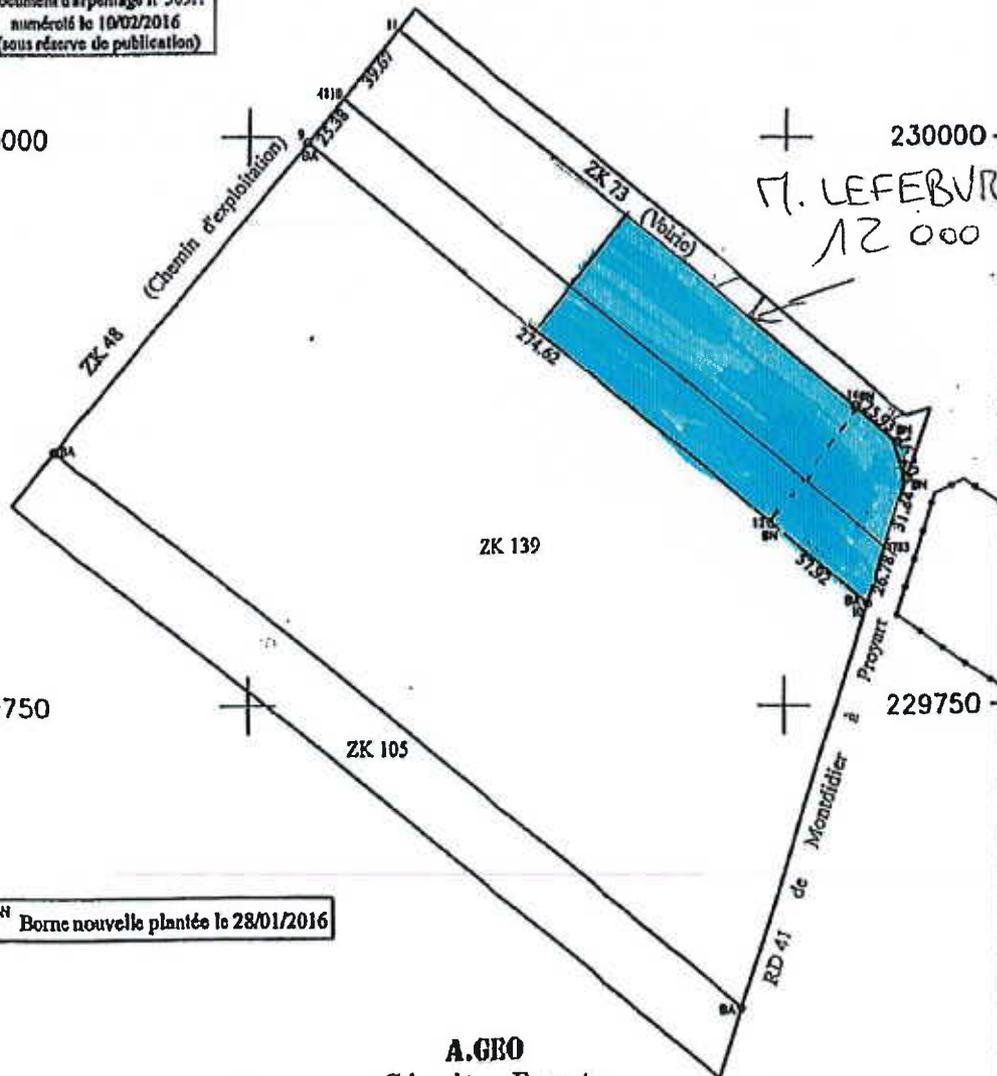


ZK 140 à 143: nouveaux numéros
document d'arpentage n°503H
numéroté le 10/02/2016
(sous réserve de publication)

230000

230000

M. LEFEBVRE
12 000 m²



229750

229750

BN Borne nouvelle plantée le 28/01/2016

620000

620250

A.GBO

Géomètres-Experts
3, rue Sellier BP 20061
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 78 08 73 Fax : 03 22 78 06 18

Dossier 16/016
10 Février 2016